

# Le Relais



JUIN 2018 / N° 63

Rendez-vous au Feg'stival  
les 8 et 9 juin 2018

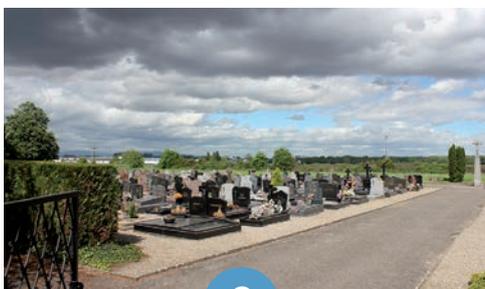
Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), facebook et twitter.



3

## Temps fort

Les 10 ans du Feg'stival !



6

## Travaux

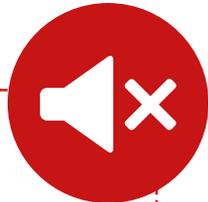
L'extension du cimetière  
de Fegersheim



13

## Découverte

Cressier (Suisse), la jumelle  
de Fegersheim



**Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,**

Le retour de la belle saison s'est longuement fait attendre et c'est avec plaisir que notre commune a retrouvé ses belles couleurs printanières. Au fur et à mesure que le cœur du village se végétalise avec des places colorées et verdoyantes, l'équipe municipale poursuit son engagement pour le bien-vivre ensemble.

Deux aires de jeux ont ainsi fait l'objet au mois de mai de travaux de rénovation. Des sols souples et de nouvelles structures ont été installés dans les parcs de l'Araignée et des Tulipes. Ces transformations, attendues des usagers, embellissent les espaces publics pour le bonheur des enfants. Il est toutefois regrettable que ces efforts, tout comme la démarche anti-tabac déployée dans ces parcs, ne trouvent pas toujours l'écho et le respect escomptés. Nous constatons trop souvent encore des dégradations qui sont le fait d'une minorité d'occupants négligeants et bien souvent non autorisés dans ces aires de jeux. Nous n'aurons de cesse de rappeler les principes de citoyenneté et de prise en compte d'autrui, ceci dans les espaces publics mais également chez soi où des règles sont mises en place pour ne pas gêner le voisinage. Nous espérons pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour arriver, ensemble, à conserver la tranquillité et la quiétude auxquelles Fegersheim peut prétendre.

En ce début du mois de juin, nous célébrerons les 10 ans du Feg'stival. Pour l'occasion, un grand nombre de partenaires locaux a répondu à l'appel en nous accordant leur soutien. Cette collaboration illustre notre capacité à «faire ensemble», à fédérer les forces vives que sont les commerçants, les associations ou encore les communes voisines.

Cette 10<sup>e</sup> édition de l'évènement saura, j'en suis sûr, rencontrer son public : c'est en tout cas notre souhait le plus cher.

En marge de cette grande manifestation, de nombreux chantiers sont en cours ou en phase d'être achevés. La bibliothèque municipale connaît en ce moment même ses derniers instants rue de l'Ecole. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour assurer le déménagement des collections dans les locaux de l'auberge Au Soleil d'Or, en face de la mairie. L'été sera consacré à l'emménagement dans les étages, au-dessus du laboratoire d'analyses médicales. Les usagers découvriront à la rentrée un tout nouveau service, à l'image d'une commune dynamique et volontaire.

Dans le domaine sportif, le club de football disposera à l'automne d'un terrain d'entraînement en matière synthétique. Depuis 2014, nos équipements font fréquemment l'objet de rénovations. Le centre sportif et culturel a jusqu'ici été au cœur de nos préoccupations avec des travaux successifs. L'investissement pour le terrain de football s'inscrit dans cette démarche d'amélioration des infrastructures. Nous visons une meilleure qualité et des économies à long terme sur les coûts d'entretien. Les technologies progressent et nous faisons le choix d'en faire bénéficier Fegersheim.

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée avec un agenda riche, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et vous invite à participer au bal populaire du 13 juillet, ainsi qu'à la cérémonie commémorative du 14 juillet qui se déroulera cette année principalement à Ohnheim.

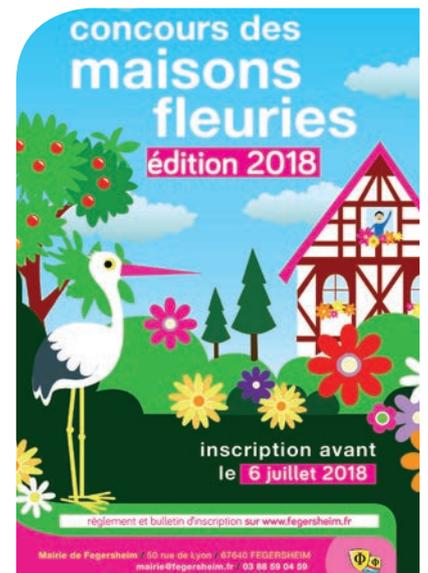
**Thierry Schaal**  
Votre dévoué Maire  
de Fegersheim-Ohnheim

**Rappel des règles de bon voisinage**

Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits les dimanches et jours fériés et les jours ouvrables de 20h à 7h.

Par ailleurs, les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que : du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Le dimanche et les jours fériés ces travaux sont interdits.**



**Maisons fleuries : ouverture des inscriptions**

Vous avez la main verte et vous vous passionnez pour la décoration extérieure de votre maison ? Le concours des maisons fleuries est fait pour vous !

La commune de Fegersheim invite les habitants à s'inscrire à ce concours ouvert à tous (maison, balcon, aménagement extérieur et commerce.) Divers lots seront offerts aux gagnants désignés par le jury.

**> clôture des inscriptions le 6 juillet à 12h.**



## Le Feg'stival fête ses 10 ans !

Après la réussite des précédentes éditions du Feg'stival, l'équipe prépare le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'évènement qui se tiendra les **vendredi 8 et samedi 9 juin 2018**.

Majoritairement dédiée aux habitants de Fegersheim, cette manifestation connaît une renommée qui dépasse les frontières

de la commune. Ces deux journées seront placées sous le signe de la convivialité avec des animations ludiques et culturelles. Un concours de talents d'envergure régionale, des concerts, un éco-village, des animations, des structures gonflables et bien d'autres surprises attendront les nombreux feg'stivaliers et le tout, gratuitement !

### Le soutien des forces vives locales

Pour cette édition anniversaire, la manifestation a obtenu un large soutien de la part des commerçants locaux parmi lesquels notamment les boulangeries Paris et Kormann, traiteur Jacob, Ere Coiffure, Kappeler, Grand frais, Pizz'a gogo, Snack Enez, le Théâtre du vin et Botanic. L'Electricité de Strasbourg a également répondu à l'appel en versant une enveloppe financière conséquente.

Les associations joueront aussi le jeu, et tiendront des stands le jour de l'évènement pour présenter leur activités. Plusieurs bénévoles prêteront également main forte aux organisateurs pour animer des ateliers.

- **Vendredi 8 juin de 18h à 22h et samedi 9 juin de 16h à minuit.**



### Le Weepers circus pour fêter les 10 ans du Feg'sti' !

Le Weepers circus est né à Strasbourg à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Avec à son actif près de 10 albums, la renommée du groupe n'est plus à faire.

Le groupe, affectueusement rebaptisé «les Weepers» offre un univers festif, entre rock, cuivre et chansons à texte. Leur concert marquera le point d'orgue de cette 10<sup>e</sup> édition du Feg'stival !

- **Samedi 9 juin à 21h15, sur la scène principale**



### La bubble boum : la teuf des 4-8 ans qui fait kiffer les parents

Comme une envie de danser et se trémousser par un bel après-midi d'été ! Ramenez la marmaille et les minots pour la Bubble Boum ! Mais attention : pour venir danser, mieux vaudra être déguisé. Le thème de la journée ? La Vie Aquatique, de Wes Anderson. Vladimir Spoutnik rend hommage à Steeve Zissou, au Commandant Cousteau, à Bob l'Eponge

et au Monde de Némou (le Capitaine et le poisson). Toi aussi, ramène tes palmes, ton masque, ton tuba, ton short de bain, ton bonnet rouge, ton scaphandre ou ta tenue de plongée ! Ça va faire des bulles !

- **Samedi 9 juin à 17h sur le stade municipal**



### Une nouvelle animatrice à l'espace jeunes

Marie Gand a pris ses fonctions le 30 avril dernier au sein de l'espace jeunes, aux côtés du référent Alexandre Cassel.

La jeune femme âgée de 26 ans et paysagiste de formation, proposera aux jeunes de la commune de nombreuses activités et animations autour de la nature et

de l'environnement : balades nature, ateliers jardinage, découverte de la flore locale, construction de mobilier... Cette alsacienne d'adoption a notamment travaillé pour l'animation jeunes du pays de Wissembourg. Son expérience en tant qu'animatrice de classes de découverte nature lui

permettra également d'intervenir dans les écoles, pour sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable. Employée par la FDMJC\*, elle partagera son temps de travail entre Fegersheim et la commune de Lampertheim qui dispose également d'un local jeunes.

\* Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture

## L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 16 avril

### Projet de service de la nouvelle bibliothèque-lieu de vie

Dans le cadre de l'ouverture de la future bibliothèque, un projet de service a été élaboré pour poser les bases et les principes de fonctionnement et des services de la future structure. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

### Préemption d'un immeuble 28 rue de l'Industrie

Pour répondre à des besoins organisationnels nécessaires au bon fonctionnement, la commune ambitionne d'étendre les surfaces affectées aux ateliers municipaux. La mise en vente de locaux innocupés au 28 rue de l'Industrie, constitue une opportunité d'extension des ateliers. Les élus ont ainsi délibéré, décidant à l'unanimité de solliciter l'Eurométropole pour préempter le local en vue d'un rachat par la commune en 2019.

### Ravalement des façades de l'église S<sup>t</sup> Maurice et de l'ancien Hôtel du maître de poste

Pour pouvoir procéder à des travaux de ravalement, le Conseil municipal a unanimement autorisé le maire à déposer une demande de permis de construire pour la restauration des enduits et l'assainissement des maçonneries de l'église S<sup>t</sup> Maurice et de l'ancien Hôtel du maître de poste au 46 rue de Lyon. Le planning de ces travaux n'a pas encore été fixé.

### Démission

A l'issue de la séance, l'adjointe Maya Isoz a annoncé sa démission de son poste pour raisons de santé, recevant le soutien du maire, des élus ainsi que des services.

**Prochaines séances : lundi 28 mai et lundi 25 juin à 20h, salle du Conseil.**

**Toutes les délibérations**  
sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr),  
rubrique Conseil municipal.

## Appel aux dons

Le conseil de fabrique de l'église Saint Maurice de Fegersheim et le conseil de gestion de l'église Saint Amand d'Ohnheim feront très prochainement appel à votre générosité, pour les aider à subvenir aux besoins matériels liés à l'entretien et au fonctionnement des lieux de culte.

A cet effet, vous trouverez bientôt dans vos boîtes aux lettres une enveloppe destinée à recueillir votre don. Votre contribution financière, même modeste, marquera votre attachement à la continuité des efforts menés.

Les présidents des conseils de fabrique et de gestion vous remercient par avance pour votre soutien.



### Perte d'autonomie et aidants : le département répond présent

Le Conseil Départemental propose un service de proximité pour soutenir les personnes en perte d'autonomie (seniors et personnes en situation de handicap) et leur entourage (aidants) dans leurs démarches administratives : aide-ménagère, allocation perte d'autonomie, adaptation du logement, dossier d'inscription en EHPAD, résidence seniors...

Sophie Kammerer est à votre écoute et vous reçoit sur rendez-vous : à Illkirch le jeudi après-midi (03 68 33 82 60) au 136 route de Lyon et le lundi après-midi (03 68 33 80 00) au 1 rue des Bouvreuils à Ostwald.

Plus d'informations :

> [sophie.kammerer@bas-rhin.fr](mailto:sophie.kammerer@bas-rhin.fr)

> [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

> [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)



La passerelle Im  
Schloessel rénovée

La passerelle située rue du Moulin et enjambant la Scheerbach a été rénovée pour permettre le passage des piétons et cyclistes pour des balades vers Ichtratzheim ou vers le parc du Bosquet.

# Billet sans contact, il arrive!

## La CTS lance un nouveau dispositif à partir du 1<sup>er</sup> juillet

Après des années de bons et loyaux services, le ticket magnétique prendra sa retraite définitive le 30 juin 2018. Le 1<sup>er</sup> juillet, il laissera sa place au billet sans contact.

### Le billet sans contact, c'est quoi ?

Le billet sans contact est un support rechargeable sur lequel vous chargez et rechargez des tickets à volonté.

1 carnet de 10 tickets = 1 billet sans contact unique chargé de 10 allers simples.

1 ticket aller-retour = 1 billet sans contact unique chargé de 2 allers simples.

### Comment ça marche ?

Il faut obligatoirement un support par voyageur. Il doit être validé à chaque montée et à chaque correspondance. Le

contenu de votre billet sans contact est visible sur les distributeurs automatiques. Conservez votre billet sans contact, vos titres de transport sont moins chers lors de la recharge.

### Le billet sans contact, c'est quand ?

Le 1<sup>er</sup> juillet, il remplacera définitivement le ticket magnétique qui sera échangeable à l'agence commerciale de la CTS entre le 11 juin et le 31 décembre 2018.

### Comment valider son billet ?

Pour voyager en règle, validez votre billet à chaque montée et à chaque correspondance sur le réseau de la CTS. La validation se matérialise par un affichage et un signal sonore émis par le valideur.

### Renseignement :

[www.cts-strasbourg.eu](http://www.cts-strasbourg.eu)

## Fête de la musique par les professionnels !

L'Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim renouvelle l'organisation de la Fête de la Musique sur la commune en partenariat avec la Musique de Fegersheim-Ohnheim-Plobsheim ! En plein air et au centre du village venez découvrir en famille, pour cette édition 2018, sur scène la traditionnelle "Musique de Fegersheim-Ohnheim-Plobsheim", le groupe "GOSPEL UNITED" suivi d'une ambiance soul, blues & rock avec le groupe "DEEP'S SOUL" ! Cette nouvelle édition permettra de faire connaître au public, habitant ou non de la commune, une nouvelle ambiance festive et conviviale.

Rendez-vous **jeudi 21 juin 2018** au parking de "l'Auberge au Soleil d'Or" à partir de 18h30. Tartes flambées, grillades, boissons ainsi que desserts vous seront proposés sur place. Entrée libre.

Adhérer ou soutenir l'APCF c'est possible !

[acaf@outlook.fr](mailto:acaf@outlook.fr) / 27b rue de Lyon 67640 FEGERSHIM

Facebook : Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim.



## Un petit coup de pouce pour les décors de Noël du village...



Les membres du Conseil des aînés ont entrepris en 2017 la création de décorations destinées à embellir quelques lieux de notre village. Ont ainsi vu le jour :

- la chorale des anges qui a illuminé la place de la mairie,
- 2 grandes couronnes de l'Avent posées sur les parvis des églises, accompagnées chacune d'une boîte aux lettres destinée à collecter les courriers des enfants pour le Père Noël,
- des branches de sapin décorées de nounours et de paquets cadeaux qui ont orné certaines rues.

Sous la houlette de l'espace jeunes, des enfants ont déjà contribué à la réussite de cette animation lors des vacances de la Toussaint. Cette année nous désirons réitérer cette initiative en créant de nouveaux décors qui, ajoutés aux précédents, embelliront encore davantage les rues de notre village en ces temps féeriques de Noël...

Pour cela nous lançons un appel à tout habitant qui souhaiterait nous épauler en donnant un peu de son temps. Il s'agit de mettre en peinture des formes déjà découpées ou à venir. Un moment convivial de création pour le plaisir de tous !

### Contact :

[conseildesainesfegersheim67@gmail.com](mailto:conseildesainesfegersheim67@gmail.com) / 03 88 59 04 59

### Atelier peinture :

jeudi 4 octobre à 14h30 en salle D du centre sportif et culturel.



## Travaux d'extension au cimetière de Fegersheim

Le cimetière de Fegersheim fera prochainement l'objet de travaux d'extension.

Au total, c'est près d'1 million d'€ qui sera dédié à ce chantier, dont 700 000 € financés par l'Eurométropole de Strasbourg. La surface passera d'environ 5 000 à 10 000 m<sup>2</sup>, ce qui permet-

tra de créer de nouvelles sections d'inhumations traditionnelles, soit plus de 355 emplacements ainsi que de nouveaux emplacements dédiés aux inhumations ou dispersions cinéraires (plus 100 cases à urnes).

La commune de Fegersheim participera également à ce chantier à hau-

teur de 310 000 €. Elle effectuera des travaux de reprise des cheminements et des espaces verts et la pose de columbarium.

- Démarrage des travaux : septembre 2018
- Livraison : printemps 2019



### Réunion d'information

La municipalité convie la population à une réunion publique d'information sur le chantier d'extension du cimetière, **mardi 12 juin à 19h** au Caveau. Inscrivez-vous auprès de la mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr).



### Valorisation de monuments funéraires anciens

Le 12 avril dernier, une entreprise est intervenue au dépositaire attendant au cimetière de Fegersheim, pour procéder à la mise en valeur de monuments funéraires.

Ceux-ci, jusqu'alors stockés dans un local, ornent à présent la salle visible depuis le cimetière, grâce à différents systèmes de fixation adaptés. L'entreprise a notamment procédé au collage de sculptures et à la fixation de pieds et de socles, pour un montant total de 2.200 €.





## Football : un nouveau revêtement pour le terrain d'entraînement

Dans les tuyaux depuis plusieurs mois, le projet de terrain synthétique a été acté ce début d'année par la municipalité. En cours depuis le mois de mai, les travaux de remplacement du terrain en gazon naturel par du gazon synthétique devraient s'achever cet automne.

Le terrain d'entraînement en gazon naturel situé à proximité des courts de tennis, ne permet plus la pratique du football dans de bonnes conditions, notamment en hiver. Afin de limiter le coût de l'entretien, la collectivité a décidé de rénover ce terrain en mettant en place un gazon synthétique. Ce terrain, situé en zone inondable, a nécessité l'appui du bureau d'étude «Real sport ingénierie» pour réaliser le projet et faire une

sélection parmi tous les systèmes de gazon synthétique connus. Le choix s'est porté sur le revêtement répondant à la configuration, à savoir éviter la pollution de la nappe ou des cours d'eau avoisinants en cas d'inondation.

### Un revêtement en fibre synthétique

Le système choisi se compose d'une sous-couche élastique coulée de 25 mm surmontée d'un gazon synthétique sans remplissage (pas de billes élastomères noires). La densité de fibres du revêtement avoisine les 300 000 brins/m<sup>2</sup>, ce qui lui confère une grande résistance et une pérennité certaine. L'autre avantage du système réside dans un coût d'entretien limité et offre la possibilité

pour les sportifs de jouer toute l'année (hors périodes d'enneigement).

Le terrain permettra à la fois une utilisation par le club de football (entraînement et match) mais également une utilisation par les scolaires. Le terrain sera également équipé d'un éclairage homologué en LED avec différents niveaux de programmations permettant de réaliser d'importantes économies par rapport à l'éclairage existant.

Des équipements complémentaires sont prévus dans le projet tels que des clôtures, un filet pare-balls et de nouveaux buts pour jouer à 11 et 8 joueurs.

### Suivi de chantier : la municipalité impliquée

Le 3 avril dernier, le maire Thierry Schaal, accompagné des adjoints aux travaux Jean-Michel Valentin et à la vie sportive Denis Rieffel, a rencontré les entreprises retenues pour le chantier. Pour ces travaux de mise en place d'un terrain synthétique, ce ne sont pas moins de 5

corps de métiers qui interviendront pour procéder à des sondages de sol en vue de l'éclairage, à des terrassements ainsi qu'à la pose du nouveau revêtement. De la même manière que pour les projets initiés par la municipalité, ce chantier fera l'objet d'un suivi hebdomadaire des élus et des services communaux.



# La page

du conseil municipal  
des enfants  
de Fegersheim-Ohnheim



## Rencontre avec la société « Scolarest »



Le 6 avril, les membres ont échangé avec Gaby, Evelyne et Edmond de la société Scolarest, en charge de la confection des repas à la cantine.

Un repas équilibré se compose de :

- fruits et légumes riches en minéraux et en fibres,
- féculents céréales et légumes secs (des sucres lents qui donnent de l'énergie),
- viandes, poissons et œufs (des protéines nécessaires aux muscles),
- produits laitiers qui apportent du calcium et de la vitamine D nécessaire à la croissance et à la solidité des os.
- matières grasses en petite quantité car elles participent à la fabrication des cellules.

Il faut aussi s'hydrater tout au long de la journée en buvant de l'eau.

Article rédigé par Jade et Lisa

## Rencontre avec l'adjointe Sonya Dietsch

Le 17 mars, nous avons rencontré l'adjointe Sonya Dietsch qui nous a fait un exposé très intéressant sur l'Europe !

L'union européenne compte 28 pays, 512 millions d'habitants et 24 langues différentes. Elle a une devise « Unis dans la diversité », une fête célébrée le 9 mai « la journée de l'Europe », un drapeau et un hymne « l'Ode à la joie » de Beethoven. 19 pays utilisent la même monnaie : l'Euro. Le nom Europe vient de la princesse Europa, fille du roi de Tyr, une ville de Phénicie (actuel Liban). Elle rencontra Zeus sur une plage, il était métamorphosé en taureau blanc, afin de l'approcher sans l'apeurer.

Les institutions de l'Union Européenne sont : le Parlement européen, composé de 751 députés élus au suffrage universel direct ; le Conseil de l'Union européenne, qui représente les gouvernements (ministres) des États membres alors que le Conseil européen rassemble les 28 chefs d'Etat. La Commission européenne représente les intérêts de l'Union dans son ensemble, la Cour de justice de l'Union européenne veille au respect de la législation européenne et la Cour des comptes contrôle le financement des activités de l'UE. La Banque centrale européenne est responsable de la politique monétaire européenne.

Article rédigé par Roxanne



## Le CME sur le terrain !



7 mars : Roxanne et Jade ont fourré les beignets pour la cavalcade de carnaval.



15 avril : Jade, Claire et Fatih au Parcours du cœur en initiation aux gestes qui sauvent.

Alexis, Elsa, Jade, Lisa, Loïc, Nolan, Roxanne et Yanaël  
pour l'école Germain Muller à Ohnheim,  
Arwenn, Claire, Eva, Fatih, Mathieu, Maxime Noé et Solène  
pour l'école Marie Hart à Fegersheim

sont à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !

Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



Julian Camaret, co-gérant de la «boîte à œufs»

## Un studio de création digitale innovant à Fegersheim

Nichée dans un immeuble nouvellement construit à Fegersheim, la «boîte à œufs» est un studio de création digitale géré par deux jeunes trentenaires : Julian et Romain. Le premier s'est installé à Fegersheim en février dernier et a aménagé le studio dans son logement. Le deuxième est quant à lui, pour le moment encore, à Colmar.

La «boîte à œufs» s'adresse essentiellement aux entreprises qui souhaitent créer ou redorer leur image de marque. Par la création de logo, vidéo, charte graphique, site Internet mais aussi de cartes de visite, d'affiche ou encore de flyer, le studio apporte ses compétences de communicants pour faire connaître et améliorer l'évolution digitale de ses clients. Résolument tourné vers l'avenir et axé sur le numérique, le studio dispose d'un univers atypique et attractif : «notre site Internet représente notre vitrine et constitue

un exemple pour nos clients. Notre objectif est d'accompagner nos interlocuteurs du début à la fin, de comprendre au mieux leur identité pour ensuite arriver à des propositions sur mesure.» Julian et Romain comptent déjà une dizaine de clients parmi lesquels une sage-femme, un magasin de musique, une blogueuse de mode...

La jeune entreprise, créée en janvier dernier, a récemment été distinguée par le site «awwwards», dénicheur de talents au design créatif et innovant : un label de choix pour une boîte à l'avenir prometteur...

**La boîte à œufs**  
**72b rue du Général de Gaulle**  
**bonjour@boite-a-oeufs.com**  
**www.boite-a-oeufs.com**  
**Tél : 06 98 96 50 31**

## MARIAGES

Lolita PIERSON et Jean-Marcel KINDIG  
 24 mars 2018  
 Sylvie MEY et Jacques GIRARD  
 11 mai 2018  
 Elif ALSAN et Hasan MOR  
 19 mai 2018

## NAISSANCES

Alexandre LACAZE  
 3 mars 2018  
 Elysia BOEHRINGER  
 5 mars 2018  
 Bastien PARMENT  
 20 mars 2018  
 Moussa FIDAN  
 23 mars 2018  
 Mia LEROY  
 1<sup>er</sup> avril 2018  
 Zoé BOOS  
 3 avril 2018  
 Lorine ATAS  
 13 avril 2018  
 Louis CHEN  
 27 avril 2018  
 Camille RABAHI-KHEDIRI KINDIG  
 4 mai 2018  
 Eléa BURGER  
 9 mai 2018  
 William SCHOENACKER  
 13 mai 2018  
 Apolline GAUJARD DE GAIL  
 13 mai 2018

## DÉCÈS

Marie BALDENSPERGER, veuve BIRGEL  
 13 mars 2018 (62 ans)  
 Désirée BIHLER, veuve REIBEL  
 1<sup>er</sup> avril 2018 (71 ans)  
 Marie NOTHEISEN, veuve RIEGEL  
 7 avril 2018 (82 ans)  
 Alice WALTER, veuve FRINDEL  
 17 avril 2018 (93 ans)  
 Frédérique KAERCHER, épouse ROTH  
 6 mai 2018 (83 ans)  
 Marie-Thérèse RIEGEL, veuve ZAEGEL  
 15 mai 2018 (87 ans)  
 Jean-Claude JIMENEZ  
 15 mai 2018 (66 ans)



Linda et Franck Faivret de ADCouvreur

## Un nouvel artisan à Fegersheim

Franck et Linda Faivret dirigent depuis plusieurs mois une entreprise de couvreur/zingueur à Fegersheim.

Fort d'une expérience de plus de 10 ans chez les compagnons du devoir, avec des séjours dans plusieurs régions de France mais également à l'étranger, au Québec, Franck

réalise des travaux de charpente, habillage de cheminée, bardage ou encore étanchéité. A ses côtés, son épouse Linda gère les plannings et les tâches administratives.

Franck, diplômé d'un brevet de maîtrise, explique avoir réalisé l'ensemble de la charpente de sa maison à Fegersheim, avec

différents bardages en bois et métal : une vitrine grandeur nature pour apprécier le travail de l'artisan.

**ADCouvreur**  
**5 rue du Travail**  
**franck.linda.faivret@hotmail.com**  
**Tél : 09 51 47 26 58**



1. Les gendarmes de Fegersheim à la rencontre de la population pour une conférence sur la sécurité des seniors, le 14 mars au Caveau. 2. Le 16 mars, la commune de Fegersheim participait pour la première fois au forum de l'emploi à Eschau, ici à travers un stand animé par la responsable des ressources humaines de la mairie, Dominique Fruhauf 3. Parents et enfants du multi-accueil participent à un goûter musical animé par la musicienne intervenante de l'école de musique et de danse Ildiko Lorentz au Caveau, le 16 mars. 4. Le 22 mars, la professeure Carole Mathelin du CHU de Strasbourg donnait une conférence sur la santé du sein. 5. M. Soul en concert au Caveau le 23 mars : une soirée hommage à Johnny Cash.



1. Les enfants du RAM partent à la chasse aux oeufs, le 27 mars à Lipsheim. 2. Les associations, les membres du conseil municipal, le conseil municipal des enfants, le conseil des aînés et les habitants ont répondu à l'appel du grand nettoyage de printemps le 7 avril. 3. Voyage commenté dans les Pyrénées le 10 avril au Caveau lors d'une soirée «Connaissance du monde». 4. Les enfants des écoles élémentaires de Fegersheim et d'Ohnheim assistaient au concert du groupe Ernest le 12 avril avant une représentation tout public au Caveau. 5. Prise de tension à l'occasion des Parcours du coeur le 15 avril : un rendez-vous qui met à l'honneur le sport et la santé. 6. Les enfants ont mis les mains à la pâte avec l'intervenant Lénaïc Eberlin, lors d'un spectacle au Caveau le 18 avril. 7. Les professeurs de l'école de musique et de danse ont organisé un spectacle le 20 avril.



© Romain Müller



**1.** Défilé des fanfares et cortège de chars à Cressier, à l'occasion de la fête du vin nouveau. **2.** Cérémonie commémorative du 8 mai avec un premier rassemblement à Ohnheim. **3.** Suite de la cérémonie du 8 mai à Fegersheim, avec un dépôt de gerbe assuré par le Maire Thierry Schaal, la sénatrice Fabienne Keller et deux membres du Conseil municipal des enfants. **4.** Les enfants des classes de Fegersheim et d'Ohnheim participent au KM solidarité sous l'oeil attentif de l'adjoint au scolaire André Herrlich. **5.** Nouvelle édition du thé dansant au centre sportif et culturel animé par DJ Guinguetta.



### La fête du vin nouveau, un rendez-vous incontournable à Cressier !

La première Fête du Vin Nouveau (FNV) a eu lieu en 1974 ; elle s'est greffée sur la Dédicace, fête organisée depuis 1879 pour commémorer la consécration de la nouvelle église catholique St-Martin. Dès lors, chaque premier dimanche du mois de mai, l'association de Jeunesse de Cressier organise une fête avec un petit cortège et surtout la célèbre course aux œufs. Cette dernière consiste en une joute sportive qui met au défi le lanceur des œufs contre un coureur. Le lanceur doit lancer 110 œufs frais dans un grand panier rempli d'épeautre, pendant que le coureur fait 10 tours du village. Le premier qui termine son épreuve a gagné. Dès le vendredi soir, les caves des domaines de Cressier sont ouvertes aux visiteurs et ce, sur les 3 jours de la manifestation. Un comité gère la FVN et un droit de bouchon sur la vente des boissons est prélevé. Il permet au comité de financer le cortège et autres activités durant la fête. Un concours de dégustation de vin est également mis sur pied. Chaque association gère sa cantine au niveau boissons et alimentation, de même que pour les animations. Cette fête, la première de la saison, attire un public nombreux de toute la région.

## A la découverte de Cressier !

Cressier est un village qui porte allègrement ses deux mille ans. Là-bas, le soleil se lève sur le lac de Biemme, et se couche dans le lac de Neuchâtel, après avoir doré d'innombrables rangées de vignes toute la journée...

Le jumelage qui lie les communes de Fegersheim et de Cressier a été promulgué en 1991. Il puise ses origines dans une amitié née il y a plus de 50 ans entre un fegersheimois (Michel Stadelmann) et la famille cressiaoise d'Etienne Ruedin. Ces derniers firent connaissance dans le cadre d'échanges pendant les vacances. Petit à petit, les liens se renforcèrent jusqu'à gagner les associations de musique des deux communes, puis les sapeurs-pompiers. Aujourd'hui, les écoles ont repris le flambeau à travers des rencontres annuelles.

### Des infrastructures modernes

Ces derniers mois, deux nouveaux bâtiments sont sortis de terre au lieu-dit « Les Sansfoin » à Cressier.

Le premier bâtiment, « L'Interlude », est dévolu à l'accueil parascolaire pour un nombre de 60 à 80 enfants. Ce bâtiment, d'une surface de 500 m<sup>2</sup>, respecte les normes en vigueur pour le parascolaire. Il accueille les élèves avant et après l'école, ainsi que pour les repas de midi.

« L'Interlude » est géré par une association privée qui engage le personnel nécessaire. Celui-ci possède cependant toutes les formations requises, tant au niveau de l'encadrement des enfants que de la cuisine.

Le Conseil général de Cressier a voté un crédit de construction de 2,2 millions de francs suisses.

A proximité immédiate, une coopérative constituée de la Commune de Cressier d'une part et de la Corporation St-Martin (ancienne bourgeoisie) d'autre part, ont construit un immeuble avec appartements comprenant un encadrement pour personnes âgées ou à mobilité réduite.

17 appartements au total sont disponibles. Un investissement de 6,3 millions a été nécessaire pour mener à bien ce projet.

L'immeuble, qui comporte 3 étages, propose une salle commune disponible avec cuisine et une buanderie par étage. De grands balcons agrémentent les beaux jours cressiaois.



L'Interlude



Résidence les Sansfoin

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

### Notre vision des services rendus à nos concitoyens

En France, il existe des indicateurs de mesure du niveau d'équipement et de services délivrés par un territoire à la population. Nous avons la chance, dans la région Grand Est, que les principaux axes de services rendus à la population (écoles, commerces de proximité, social, sécurité ...) nous permettent d'être relativement bien lotis. Fegersheim-Ohnheim s'inscrit dans cette logique avec une vision résolument moderne et orientée vers un avenir serein. Le maintien du bureau de poste et des commerces de proximité, le soutien aux écoles mais également la préservation d'un cadre de vie harmonieux avec la conservation des terres agricoles, des forêts, des chemins de promenade ou encore le développement des pistes cyclables en sont les témoignages.

Depuis que nous sommes aux affaires, notre crédo a toujours été de servir au mieux les habitants de Fegersheim-Ohnheim pour leur bien-être et le bien-vivre ensemble. Nous sommes convaincus que la feuille de route que nous avons soumise aux habi-

tants, lors de la consultation électorale, est respectée avec une lisibilité et une crédibilité au service du plus grand nombre.

Pour cela nous n'avons jamais hésité à axer nos efforts pour améliorer les infrastructures, un peu vieillissantes ou obsolètes d'une part et parfois insuffisantes d'autre part, en raison de la croissance démographique qu'a subie notre village pour devenir une petite ville. L'équation n'est pas toujours simple avec la dotation de l'état qui dégringole d'année en année, alors que les besoins vitaux de nos écoles et de nos associations ne font que croître. Cependant, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir su garder toujours les taux d'impositions inchangés.

Hormis ces besoins récurrents, nous avons pu malgré tout insuffler une dynamique par la création de nouvelles structures telles que la future nouvelle bibliothèque (auberge du Soleil d'Or), le bâtiment situé au 5 rue de l'Eglise pour accueillir bientôt un site périscolaire et ce, sans engendrer de déséquilibre budgétaire garant d'une sécurisation de la constance en matière de fiscalité locale.

Nous pouvons également nous satisfaire de la gestion des ressources humaines de

notre collectivité avec une attention particulière apportée à l'évolution des carrières de nos agents et à l'amélioration du cadre de vie au travail. Nous avons repensé l'organisation interne pour optimiser le service, notamment en nous tournant vers l'externalisation de certaines tâches. Nos efforts visent à créer un environnement favorable pour, in fine, garantir l'efficacité du travail rendu aux administrés.

Les choix que nous avons faits, et que nous continuons à faire et à assumer, nous paraissent quelque fois cornéliens, entre le besoin de satisfaire la majorité et de ne pas décevoir une minorité : c'est le prix de la démocratie.

#### L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,

Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Agnès Muller, Maya Isorez, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

### Une dette envers la terre ?

Le 5 mai dernier, les DNA titraient « la France creuse sa dette avec la terre » l'explication de ce titre énigmatique était donnée dans l'article qui relatait les résultats d'un rapport publié par WWF France. En date du 5 mai, la France, plus précisément l'ensemble des Français c'est à dire nous tous avions déjà épuisé les ressources en eau, en poisson de mer, en forêt, en culture, avions émis autant de CO2 que les écosystèmes de notre planète sont en capacité de régénérer en une année. Cela signifie que si toute l'humanité émettait autant de Carbone et consommait comme la France, elle aurait besoin de 2.9 planètes terre pour subvenir à ses besoins. Bien sûr, cette situation la France la partage avec la plupart des pays industrialisés, sachant que parmi les plus mauvais élèves on trouve les Etats-Unis et que le champion toutes catégories est le Qatar qui a épuisé ses ressources le 9 février ! En décembre 2015, tout le monde s'accordait pour louer l'accord de Paris sur le climat qui engageait 150 pays sur le chemin d'une croissance plus supportable pour notre planète. ( Les Etats-Unis s'étant retirés de cet engagement depuis). Cependant, si la prise de conscience est réelle et des engagements sincères, force est de constater que

peu de choses ont réellement changé dans nos comportements et façon de vivre depuis cette date. Avec la reprise économique la situation s'est à nouveau dégradée au cours de ces deux dernières années, alors qu'elle devrait s'améliorer très rapidement pour espérer atteindre les objectifs fixés. La difficulté dans cette affaire comme le souligne le directeur du WWF est que contrairement à une dette financière où le banquier est là pour nous rappeler à l'ordre, il n'y a personne pour nous donner nos limites en matière de dette environnementale. C'est pour cette raison que même si chacun d'entre nous doit se sentir concerné et responsable, il faut que l'Etat et les collectivités territoriales et locales tracent le chemin et montrent l'exemple. Pour en venir à notre commune, malgré quelques prémices comme le nouveau chauffage aux pellets de bois de la salle sportive et culturelle ou une meilleure gestion des déchets de cette même salle, l'essentiel reste encore à faire. Souvent ça passe par de petites choses comme par exemple l'utilisation préférentielle de plantes vivaces et mellifères pour le fleurissement de notre commune en lieu et place de plantes annuelles ou des bulbes qui sont jetés à l'automne. Autre exemple et question-

nement : notre commune serait-elle moins attrayante sans ces suspensions florales accrochées aux lampadaires qui nécessitent un arrosage quasi quotidien ? De façon plus engageante, notre commune pourrait envisager de mettre en œuvre ses surfaces de toiture pour la production d'électricité photovoltaïque. L'Andlau, certes petite rivière, alimentait autrefois en énergie deux moulins ; ne serait-il pas intéressant d'étudier la possibilité et l'intérêt d'équiper nos cours d'eau de mini centrales hydro-électriques ? L'Eurométropole a pris à l'unanimité de ses membres le 29 septembre dernier une délibération par laquelle elle s'engageait à être à 100 % en énergie renouvelable en 2050. Si tous les votants étaient sincères dans leur vote, c'est dès à présent qu'il faut en donner la preuve en s'engageant et en multipliant les actions en faveur des économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. C'est en affichant cette volonté et montrant l'exemple que l'on pourra espérer un effet d'entraînement sur l'ensemble de nos concitoyens.

#### Pour le groupe «Décidons notre avenir»

Bernard Schaal, Laure Mistrion, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.

06 Juin

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 2 juin de 10h à 12h en mairie  
 Thierry Schaal, Maire.

**Café rencontre**  
 Jeudi 7 juin de 14h30 à 17h salle D du CSC  
 Organisé par le conseil des aînés. Entrée libre.

**Feg'stival**  
 Vendredi 8 et samedi 9 juin au stade municipal  
 Détails page 3.

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 9 juin de 10h à 12h en mairie  
 André Herrlich, adjoint en charge du scolaire, périscolaire, jeunesse et CME.

**Journée pédestre**  
 Dimanche 10 juin à 8h devant l'Eglise de Fegersheim  
 Organisée par l'amicale des donneurs de sang.  
 Renseignements au 03 88 68 54 33.

**Concert du groupe vocal Alliance**  
 Dimanche 10 juin à 17h à l'Eglise St Maurice de Fegersheim

**Collecte de sang**  
 Mercredi 13 juin de 17h à 20h au centre culturel de Lipsheim

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 16 juin de 10h à 12h en mairie  
 Agnès Muller adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines.

**Flâneries**  
 Samedi 16 juin à 17h devant le Caveau  
 Spectacle de fin d'année par les élèves des cours de l'école de musique.

**Fête de la musique**  
 Jeudi 21 juin à partir de 18h30 sur le parking de l'auberge Au Soleil d'Or  
 Organisée par l'association des professionnels de la commune de Fegersheim. Concerts, tartes flambées, grillades et boissons. Détails page 5.

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 23 juin de 10h à 12h en mairie  
 Sonya Dietsch, adjointe en charge de l'animation, de la culture, de l'école de musique et de danse, de la bibliothèque, santé et bien-être.

**Gala de danse**  
 Samedi 23 juin à partir de 16h au centre sportif et culturel (salle B)  
 Spectacles de fin d'année par les élèves des cours de danse (spectacle 1 à 16h15 et spectacle 2 à 18h30).

**Fête de l'été à l'EHPAD**  
 Vendredi 29 juin à partir de 18h



Organisée par l'association des amis du Gentilhomme. Tartes flambées et musique. Tarifs : 18 €/adultes et 6,50 €/enfant. Renseignements au 03 89 96 13 13.

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 30 juin de 10h à 12h en mairie  
 Denis Rieffel, 1<sup>er</sup> adjoint à la vie associative, domaine sportif et services à la population.

07 Juillet

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 7 juillet de 10h à 12h en mairie  
 Jean-Michel Valentin, adjoint aux travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

**Fête foraine**  
 Du 13 au 18 juillet de 14h à 22h (de 18h à 2h le vendredi 13 juillet)

**Bal populaire**  
 Vendredi 13 juillet à partir de 19h  
 Avec l'orchestre Gyn Fyzz. Buvette et restauration proposés par le CSSA d'Ohnheim. Feu d'artifice à 23h15. Entrée libre, renseignements auprès de la mairie au 03 88 59 04 59.

**Fête nationale**  
 Samedi 14 juillet à 10h à Fegersheim et à 10h30 devant l'Eglise d'Ohnheim

**Fermeture de la mairie les samedis pendant l'été**  
 Du samedi 14 juillet au samedi 11 août inclus

**Animation jeunes de l'été**  
 Du lundi 16 juillet au vendredi 24 août inclus au centre sportif et culturel  
 Programme sur le site espacejeunesfeg.wixsite.com

**Fermeture du multi-accueil la Marelle**  
 Du lundi 30 juillet au lundi 20 août inclus

08 Août

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 18 août de 10h à 12h en mairie  
 André Herrlich, adjoint en charge du scolaire, périscolaire, jeunesse et CME.

**Réunion bénévoles foulées**  
 Jeudi 23 août à 18h au Caveau  
 Réunion d'information en vue de l'organisation du 10<sup>e</sup> anniversaire des foulées de Fegersheim.

**Permanence des élu(e)s**  
 Samedi 25 août de 10h à 12h en mairie  
 Sonya Dietsch, adjointe en charge de l'animation, de la culture, de l'école de musique et de danse, de la bibliothèque, santé et bien-être.

**Concours de pêche**  
 Samedi 25 août à l'étang d'Ohnheim  
 Pêche 2x4h carpes. Restauration le midi (sur réservation) : sanglier à la broche, accompagnement, dessert fait maison + café au prix de 12 € (sans la boisson). Contactez le président au 06 29 99 73 78. Le soir à partir de 18h venez rejoindre l'association pour déguster des tartes flambées et pizza ainsi que des grillades.

A venir

**10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**  
**FOULÉES DE FEGERSEHEIM**  
 DIM. 2 SEPTEMBRE 2018  
 PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS DU MEILLEUR DÉGAGEMENT POUR CE 10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE !  
 Inscription en ligne sur : www.performance67.com  
 1,5 km, 5,2 km, 10 km, MARCHÉ 8 km  
 Crédit Mutuel, BABOU

Les inscriptions sont ouvertes !  
 Rendez-vous sur le site Internet  
 www.performance67.com

- Jeudi 23 août à 19h au Caveau : réunion des bénévoles

SPECTACLE D'HUMOUR en français avec accent  
**CAPITAINE SPRÜTZ V.R.P.**  
 VERTÉBRÉ REPRÉSENTANT EN PLANÈTE  
 De et par Jean-Luc Falbriard avec la complicité de Christine Dina  
**SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018**  
 AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL | 20h  
 17A RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À FEGERSEHEIM  
 PRÉSENTÉ À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET CAFE DU SOIR  
 RENSEIGNEMENTS : 03 88 59 04 59 OU MAIRIE@FEGERSEHEIM.FR  
 www.fegersheim.fr  
 TARIF UNIQUE 12€

Billets en vente à l'accueil de la mairie (et en caisse du soir le 8 septembre) : tarif unique de 12 €, spectacle en français avec accent, à partir de 10 ans.

**LA GARGAROUSSE**  
 CHANSON FRANÇAISE À BOIRE  
**VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018**  
 AU CAVEAU | 27 RUE DE LYON À FEGERSEHEIM | 20 H  
 RENSEIGNEMENTS : 03 88 59 04 59  
 VOTRE RÉSERVATION AUPRÈS DE LA MAIRIE DE FEGERSEHEIM  
 03 88 59 04 59 OU MAIRIE@FEGERSEHEIM.FR / WWW.FEGERSEHEIM.FR  
 GRATUIT

Gratuit, sur réservation auprès de la mairie :  
 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr

LA COMMUNE DE **FEGERSHEIM-OHNHEIM**  
INVITE LA POPULATION AU

vendredi

**13**  
**JUILLET**

19h

## BAL POPULAIRE

avec l'orchestre **GYN FYZZ**  
au Centre sportif et culturel

dès  
**19h**

**BUVETTE ET  
RESTAURATION**  
PROPOSÉES PAR LE  
CSSA D'OHNHEIM

23h15

## FEU D'ARTIFICE

de 18h à 2h

## FÊTE FORAINE

Retrouvez également la fête foraine du  
samedi 14/7 au mercredi 18/7 de 14h à 22h



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE FEGERSHEIM  
03 88 59 04 59 OU [MAIRIE@FEGERSHEIM.FR](mailto:MAIRIE@FEGERSHEIM.FR)  
[WWW.FEGERSHEIM.FR](http://WWW.FEGERSHEIM.FR)